

NOTICE D'INSTALLATION

PRESTIGE 23 et 30kW
Contrôle de flamme par ionisation

SOMMAIRE

INSTALLATION

	Page
1) Eléments dimensionnels.....	4
2) Démonter le carénage	4
3) Démonter la plaque de transport.....	5
4) Raccorder le conduit de fumée.....	5
5) Raccorder les accessoires Hydraulique et Gaz.....	6
6) Raccorder le circuit électrique	6

MISE EN SERVICE

1) Remplir l'installation de chauffage.....	7
2) Vérifier les étanchéités gaz et eau	7
3) Mise en route.....	7
4) Contrôles de mise en service	7

SCHÉMAS ELECTRIQUES

1) Schéma de câblage général.....	8
2) Thermostat 2 fils.....	9
2) Thermostat 3 fils.....	9

CHANGEMENT DE GAZ

10

PROTECTION CONTRE LE GEL

10

QUELQUES CONSEILS

10

NOMENCLATURE

11

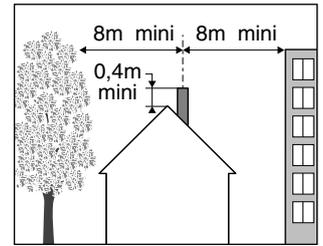
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

11

A LIRE EN PREMIER

Sortie du conduit de fumée.

Le conduit de fumée doit dépasser le faîtage du toit de 0,40 m minimum.
Si une construction ou un obstacle est à moins de 8 m, il doit alors dépasser celui-ci d'au moins 0,40 m.

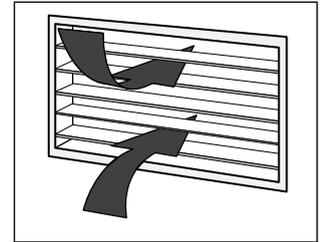


Amenée d'air frais à travers une paroi extérieure

Le local contenant une chaudière à gaz à tirage naturel doit être pourvu d'une alimentation en air directe, de section libre minimum:

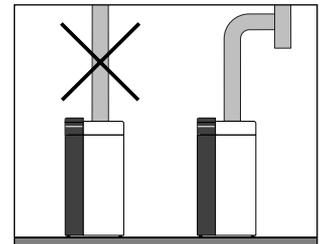
- 50 cm² pour une puissance de 23 kW
- 70 cm² pour une puissance comprise entre 25 kW et 35 kW.
- 100 cm² pour une puissance comprise entre 35 kW et 50 kW.

Attention, il faut déduire la surface de la grille pour que la section libre soit suffisante.



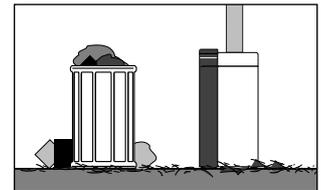
Base du conduit

Elle doit être munie d'un "Té de raccordement" avec réceptacle visitable ou d'un "Té de purge" s'il y a un risque de condensation (conduit extérieur).



Environnement

Ne pas placer la chaudière dans un local poussiéreux ou encombré.



La chaudière doit être installée suivant les règles en vigueur :

- Arrêté du 2 août 1977 et arrêtés modificatifs.
- Norme P45 - 204 (DTU 61.1)
- DTU 24.1 Raccordement des fumées
- NFC 15.100 Installations électriques basse tension
- NFC 73.600 Installations électriques mise à la terre

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05 février 1999 l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation gaz neuve.
- de « modèle 4 » après remplacement d'une chaudière par une nouvelle dans l'axe et l'emprise de l'appareil antérieur.

Boue

Il est indispensable d'effectuer un rinçage et un nettoyage de l'installation avant la mise en service de la chaudière surtout si l'installation est ancienne.

Chauffage par le sol

Toute installation de plancher chauffant doit être protégée par un additif contre la corrosion, la formation de dépôts et la contamination bactérienne.

Tartre

Si la chaudière est installée dans une région où l'eau est "dure" ou "très dure", protéger le circuit sanitaire des chaudières mixtes des effets néfastes du calcaire : Polyphosphates ou Résines + sel.

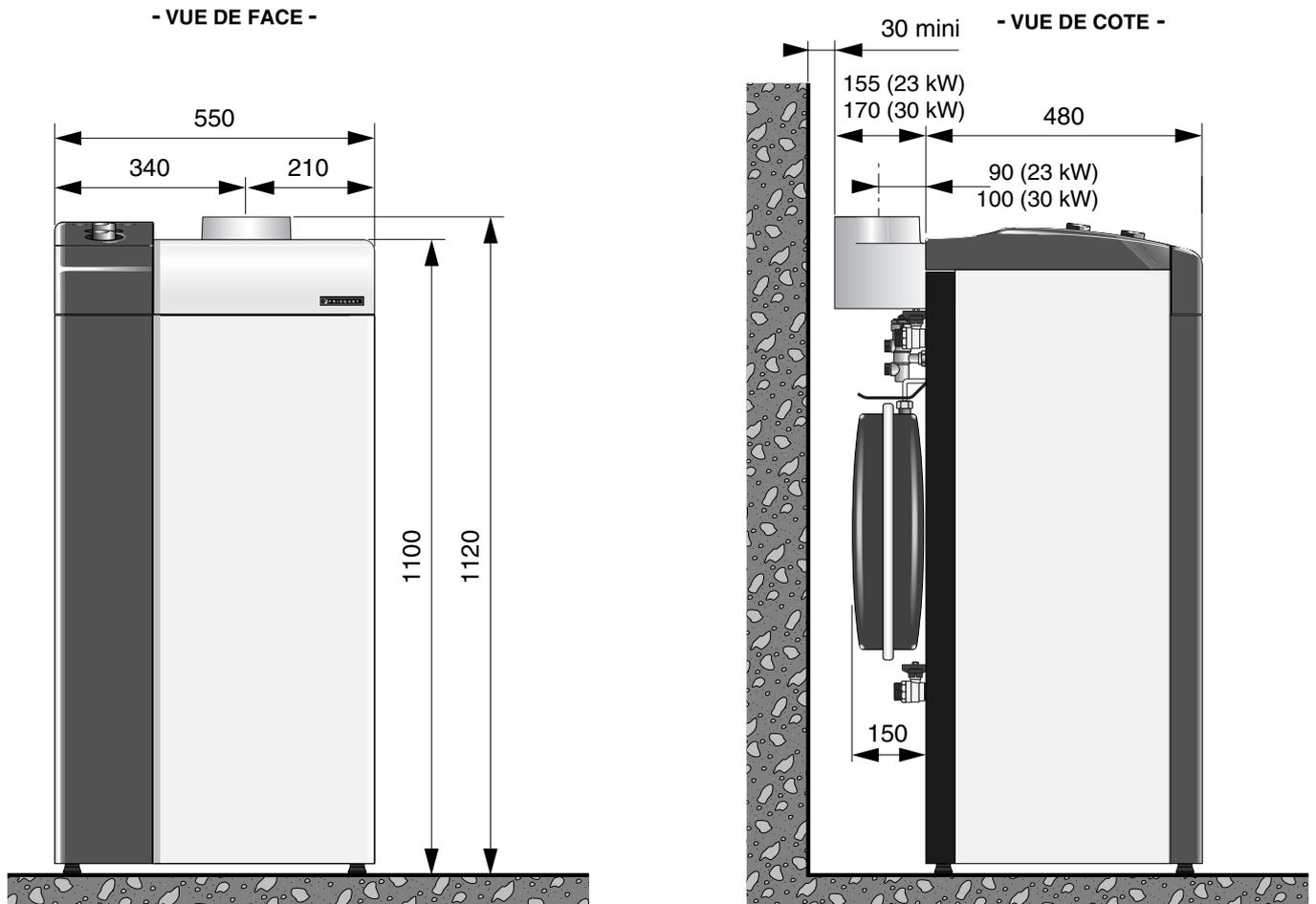
Rappel :

- Eau douce
 - Eau dure
 - Eau très dure
- Moins de 12°TH
de 13° à 24°TH
Plus de 25°TH

- 1° TH = 10 grammes de calcaire par m³ d'eau .
- 24° TH = 240 grammes de calcaire par m³ d'eau .

INSTALLATION

1- Eléments dimensionnels

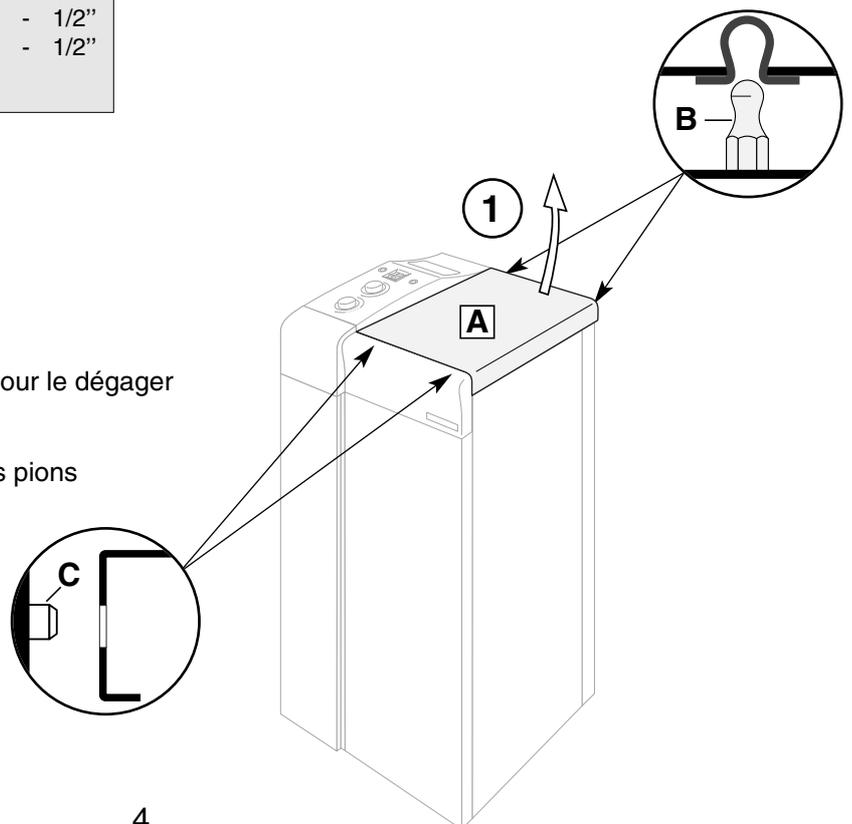


Accessoires fournis

• Vanne départ	M 26 x 34	- 1"
• Vanne retour	M 26 x 34	- 1"
• Robinet gaz	M 20 x 27	- 3/4"
• R.T.A. Entrée EFS	M 15 x 21	- 1/2"
Sortie ECS	M 15 x 21	- 1/2"
• Régulateur de débit		

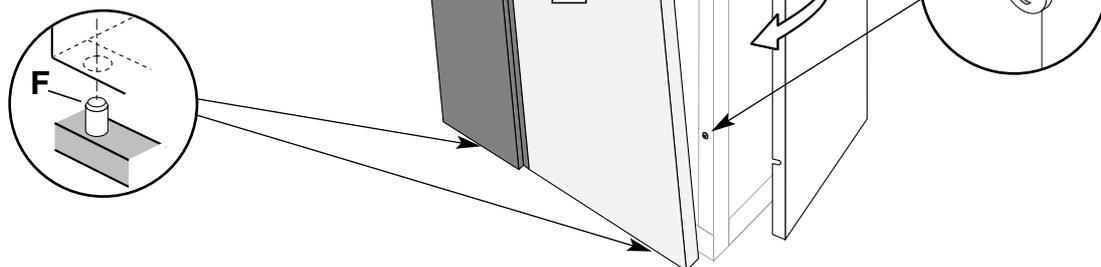
2- Démontez le carénage

- 1 Soulever l'arrière du couvercle **A** pour le dégager des clips **B**.
Tirer vers l'arrière pour le sortir des pions de guidage **C**.



2 Desserrer et retirer les deux écrous moletés **D**.

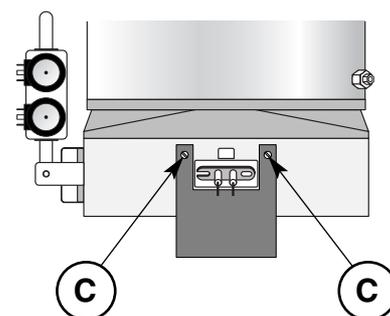
3 Tirer vers soi le haut de la façade **E**, puis soulever celle-ci pour la libérer des ergots **F**.



3- Démontez la plaque de transport.

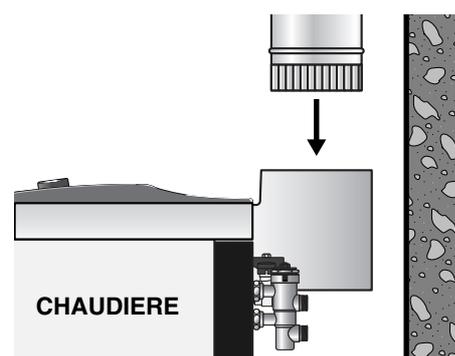
Fixée sur la chambre de combustion la plaque de transport doit être impérativement retirée, avant la mise en place définitive de la chaudière.

- Desserrer les 2 vis **C**.
- Tirer la plaque vers le bas et resserrer.

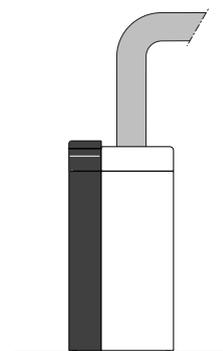


4- Raccorder le conduit de fumée.

- Prévoir un «Té de raccordement ou de purge» (DTU 61.1).
- Choisir le diamètre du conduit de fumée en fonction de la puissance de la chaudière :
 - > 23 kW = Ø 125 mini
 - > 30 kW = Ø 139 mini
- La dépression à la buse doit être de 4 Pa (0,4mmCE) minimum.

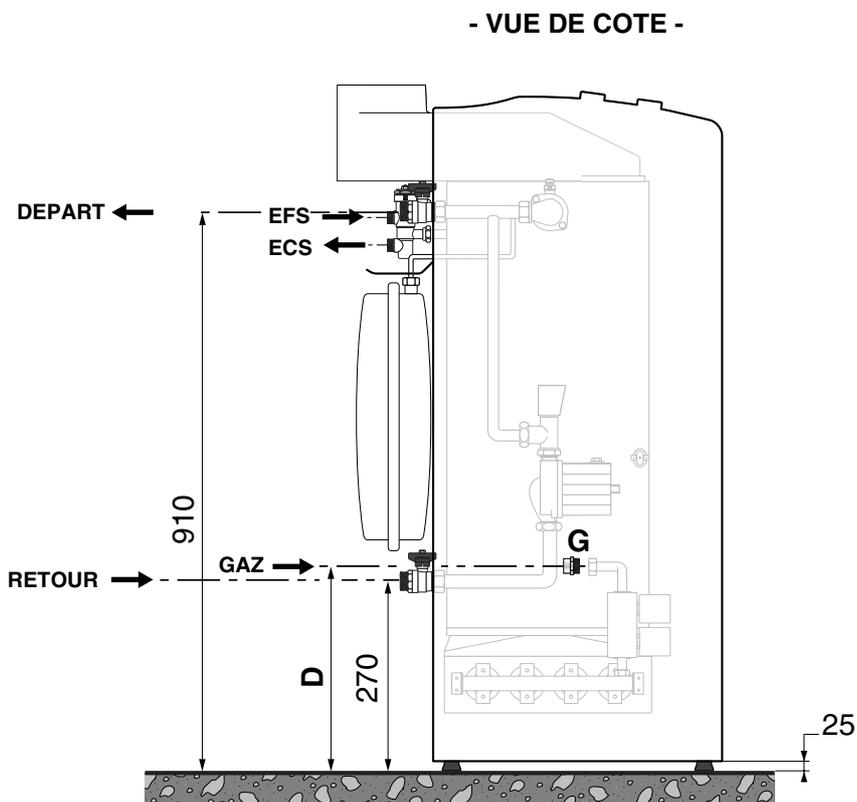
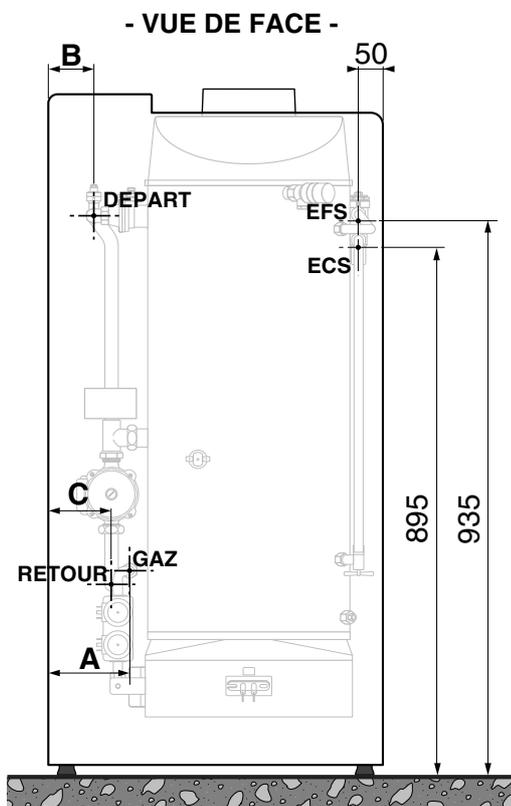
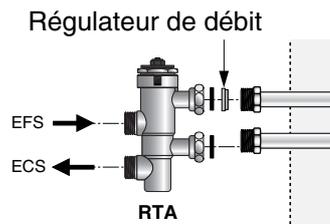


- Dans la mesure du possible, conserver un tronçon vertical à la sortie de la chaudière.



5- Raccorder les accessoires hydraulique et gaz

- Monter les vannes d'isolement Départ et Retour : joints rouges
- Monter le RTA avec ses joints et le régulateur de débit.
- Le raccordement gaz s'effectue à l'aide de la douille (G) male 3/4" (20x27) à braser sur un tube cuivre ø 22 extérieur.
- Un robinet gaz DM 3/4 avec deux joints (bleus) est fourni séparément pour être installé sur le tube d'alimentation de la chaudière.



	A	B	C	D
23 kW	170	85	125	345
30 kW	150	65	105	325

Propane : Ne pas mettre de robinet d'arrêt gaz, raccorder la chaudière directement au détendeur de sécurité 37 mbar à l'aide du raccord à braser fourni.

6- Raccorder le circuit électrique

Lors du raccordement, il est indispensable de respecter le repérage phase/neutre et d'avoir une mise à la terre efficace.

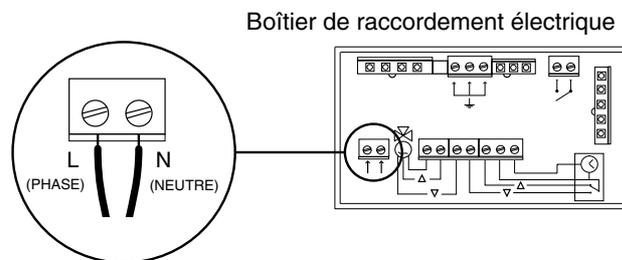
L'inversion phase/neutre provoque systématiquement une mise en sécurité à la fin de chaque cycle d'allumage.

Vérifier que la phase arrive sur L et le neutre sur N du boîtier de raccordement électrique.

Ce contrôle peut s'effectuer simplement à l'aide d'un tournevis testeur, ce dernier s'allume sur la phase.

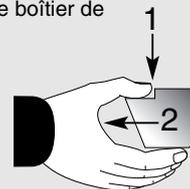
Le cas échéant inverser les fils phase et neutre à la prise ou au boîtier.

En présence d'une distribution électrique, sans neutre (par exemple réseau en 2 fois 110 V), alimenter l'appareil au travers d'un transformateur d'isolement (mini 130 VA).



Pour faciliter ces opérations, enlever le boîtier de son support métallique.

- Exercer une pression avec le pouce sur le dessus
- Tirer vers soi



MISE EN SERVICE

1 - Remplir l'installation de chauffage

- Ouvrir le purgeur manuel orientable de purge rapide 1.
- Mettre le bouton de réglage température radiateurs en position moyenne.
- S'assurer de l'ouverture des vannes d'isolement (Départ 5 et Retour 4).
- Ouvrir le ou les robinets de remplissage de l'installation.
- Monter la pression entre 1 et 1,5 bar.
- Purger l'installation.

2 - Vérifier les étanchéités gaz et eau

3 - Mise en route

- Basculer l'interrupteur lumineux A de marche ou arrêt automatique sur , son témoin s'allume.
- Un cycle d'allumage est lancé, le voyant vert C indique que le brûleur est allumé.

- La chaudière est en service -

Pour plus de conseils sur l'utilisation se référer à la notice d'utilisation.

AVERTISSEMENT:

- Si le voyant vert C ne s'allume pas, vérifier que le DAT est bien connecté.
- Lors d'une première tentative d'allumage, le voyant rouge du bouton de mise en sécurité D peut s'allumer à cause d'une purge gaz insuffisante. Relancer le cycle d'allumage plusieurs fois si nécessaire, en appuyant sur le bouton rouge D.
- Si le brûleur s'éteint quelques secondes après son allumage, voir si le raccordement Phase/Neutre est bien respecté (chapitre raccorder le circuit électrique page 6).

4 - Contrôles de mise en service

b) Eau Chaude Sanitaire

Le RTA est préréglé pour une température de sortie maximale comprise entre 45 et 50°C, point idéal de fonctionnement pour le meilleur rapport confort d'utilisation et économie d'énergie.

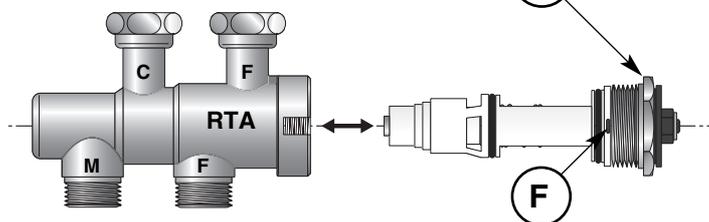
Avant de modifier son réglage, vérifier la présence du régulateur de débit sinon :

- 1) Mettre la chaudière en position MAXI.
- 2) Arrêter le circulateur chauffage.
- 3) Laisser couler l'eau chaude jusqu'à l'allumage du brûleur.
- 4) Avec une clé plate de 13, modifier le réglage:
 - Sens horaire, diminue la température.
 - Sens inverse, augmente la température.

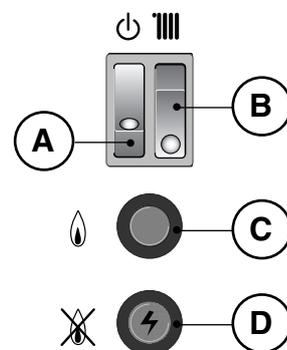
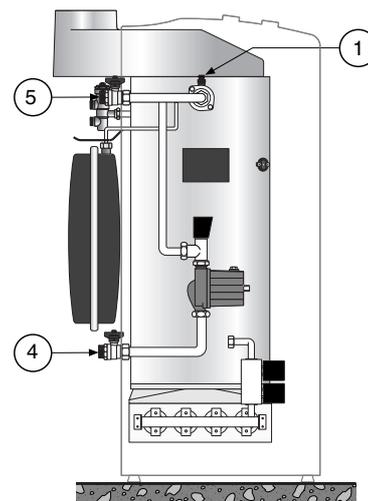
Ce réglage est très sensible, agir par petite rotation (1/10 de tour) toutes les 20 secondes.

Dotée d'une nouvelle technologie de régulation de température, la cartouche du R.T.A peut être échangée dans le cadre de la maintenance.

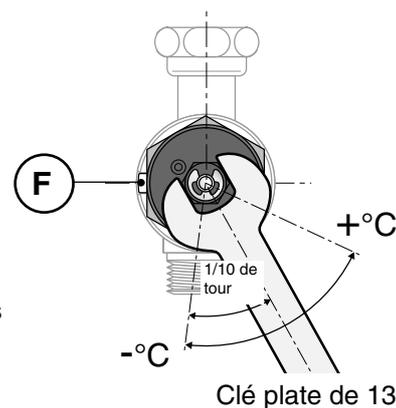
- 1) Isoler ou démonter le R.T.A
- 2) Dévisser la douille E.
- 3) Sortir l'ancienne cartouche.
- 4) Nettoyer sans rayer l'intérieur du corps.
- 5) Remonter la cartouche neuve en engageant le doigt F dans la rainure.



nomenclature page 8



- A -> Interrupteur Marche/Arrêt
- B -> Interrupteur chauffage
- C -> Voyant de marche brûleur
- D -> Voyant de réarmement

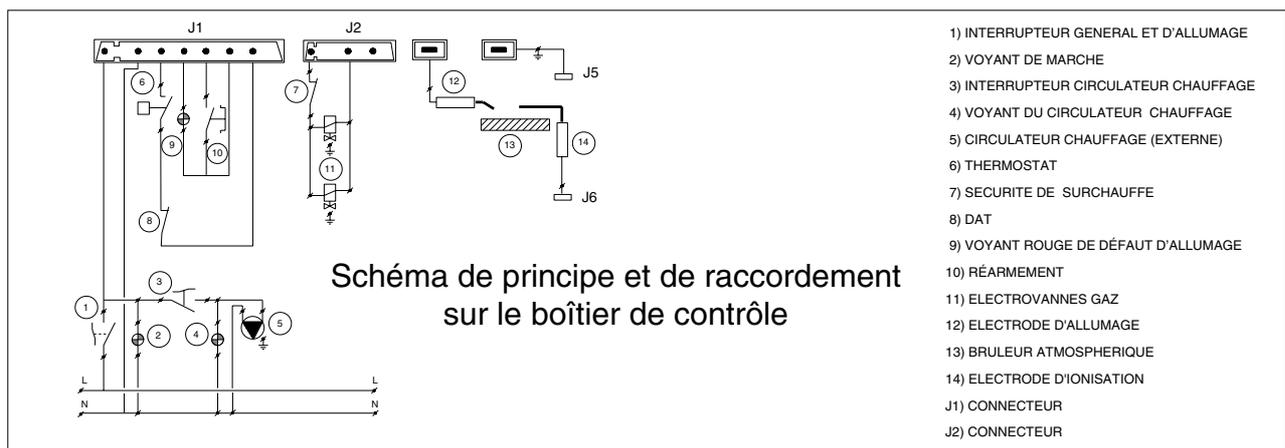
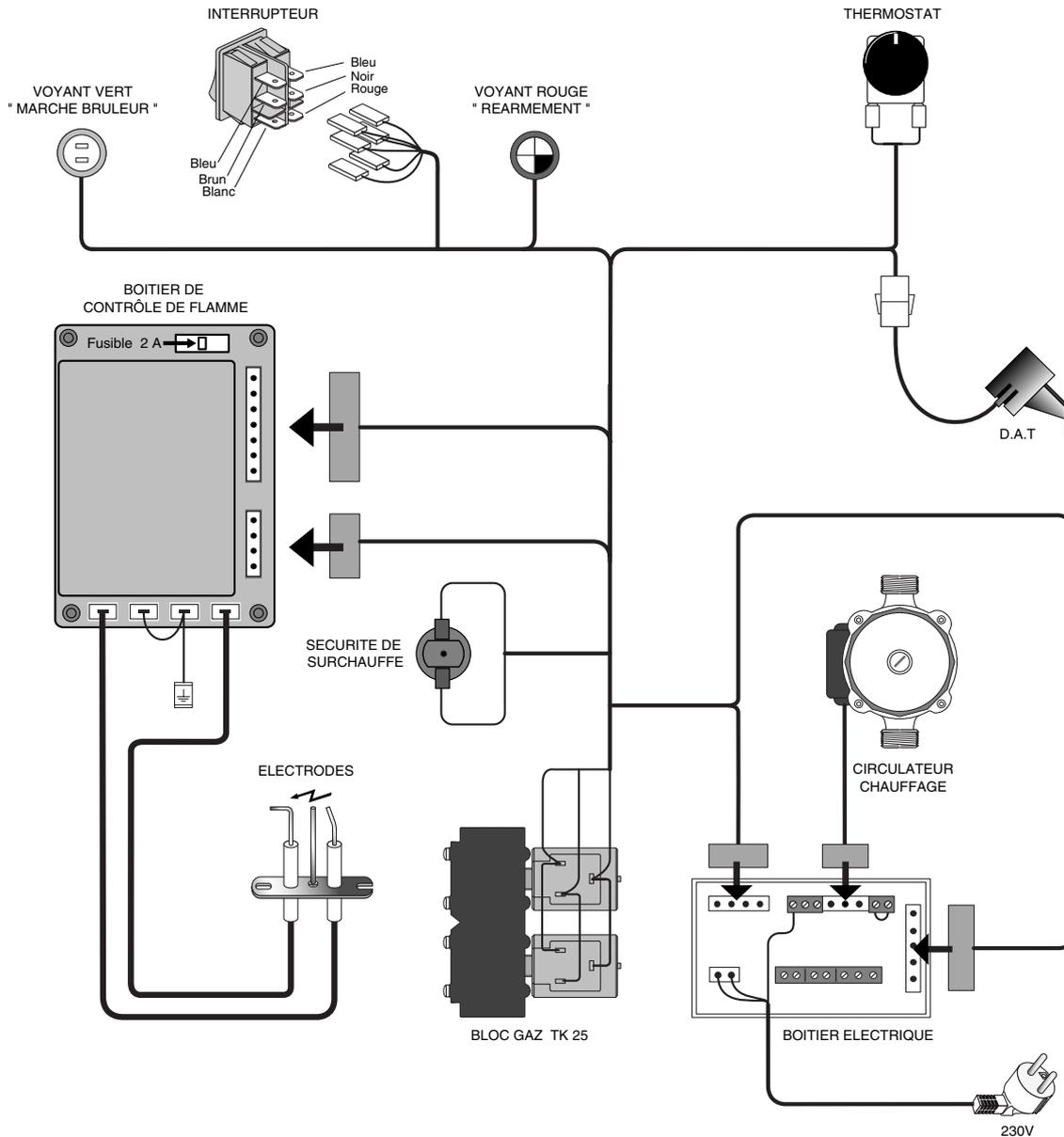


SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

Les raccordements d'accessoires (Thermostat, Moteur de vanne, etc...) seront effectués sur les borniers à vis du boîtier de raccordement électrique après avoir ôté le couvercle transparent en desserrant la vis centrale.

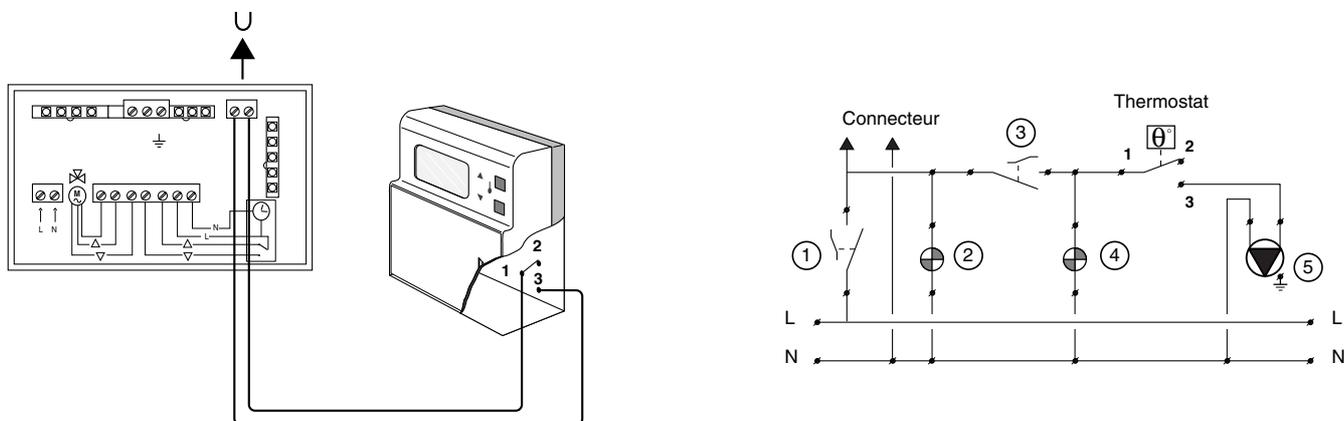
Le raccordement d'une Régulation Intégrale FRISQUET (RIF 2000) doit être effectué selon les schémas et instructions fournis avec ce matériel.

1-Schéma de câblage général

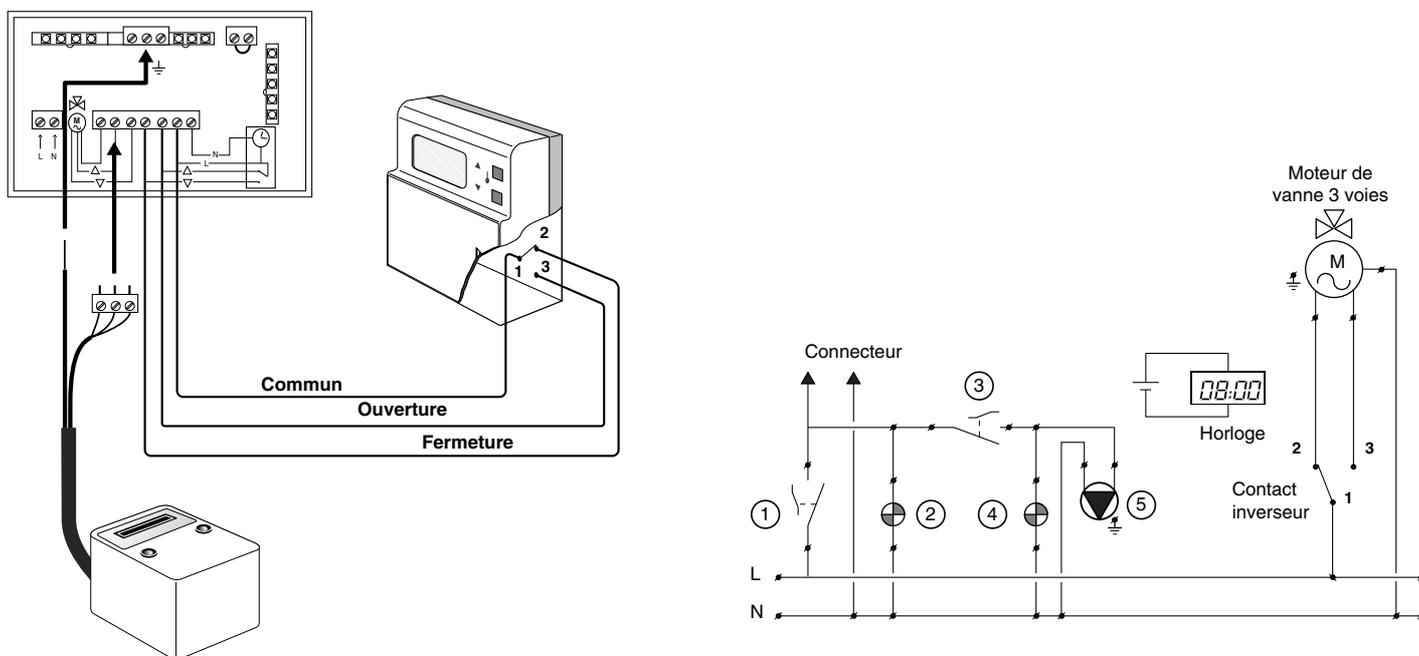


ATTENTION : TOUS LES SCHEMAS ELECTRIQUES CI-DESSOUS SONT PREVUS POUR DES THERMOSTATS D'AMBIANCE 230 V.

2 -Thermostat 2 fils (commande du circulateur) -



3 -Thermostat 3 fils (commande de V3V motorisée) -



CHANGEMENT DE GAZ

Les chaudières Frisquet sont transformables de Gaz Naturel en Propane et de Propane en Gaz Naturel. Cette opération est simplifiée par l'absence de veilleuse et doit être réalisée par un professionnel. Vous trouverez toutes les indications nécessaires dans les pochettes de transformations gaz disponibles chez votre grossiste habituel .

Attention, pour les transformations de gaz naturel en propane, le robinet gaz GN doit être supprimé. Raccorder la chaudière directement au détendeur de sécurité 37 mbar à l'aide du raccord à braser fourni.

PROTECTION CONTRE LE GEL

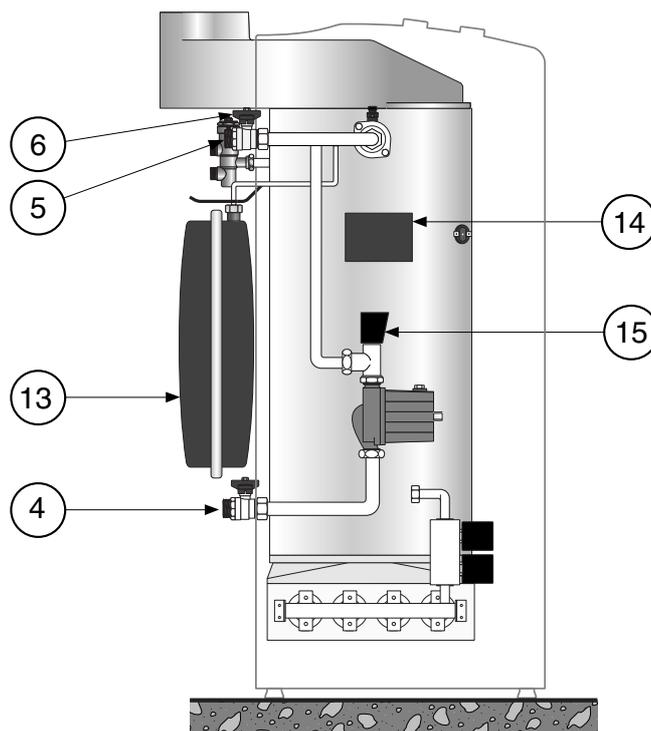
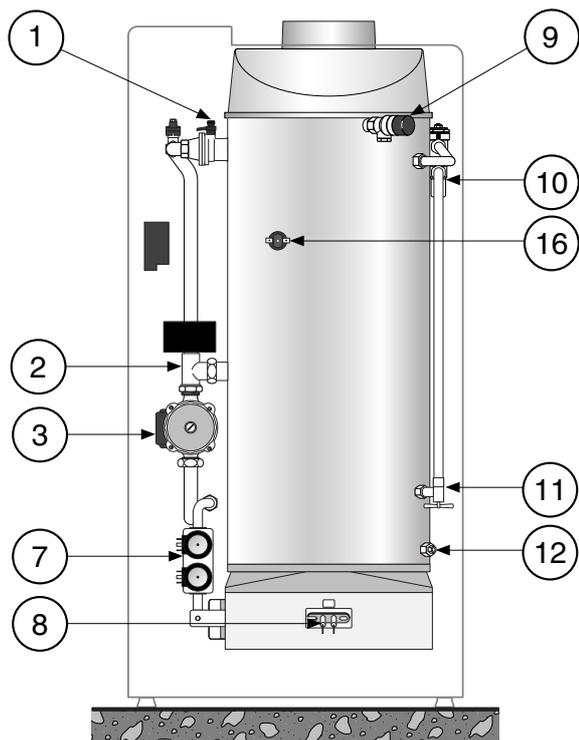
- Vidanger totalement l'installation de chauffage ou la protéger par un antigel chauffage.
- Vidanger totalement l'échangeur sanitaire en ouvrant un robinet d'eau chaude et d'eau froide en point bas, et en dévissant le robinet de vidange sanitaire **11** (voir ci-dessus).

QUELQUES CONSEILS

- **Bruits d'air** : purger la chaudière et les radiateurs.
- **Bruits d'eau** : régler la vitesse du circulateur de l'installation.
- **Coup de bélier** : il est fréquent que les robinets sanitaires à fermeture rapide engendrent des coups de bélier. Ceux-ci peuvent éventuellement se répercuter dans la chaudière. Le coup de bélier est généralement lié à une alimentation d'eau d'un diamètre trop faible et une pression trop forte qui entraînent des vitesses élevées génératrices du coup de bélier.

Solutions : - poser un réducteur de pression réglable à **membrane**
- réduire la pression
- poser un anti bélier à membrane .
- **Expansion dans le circuit sanitaire** : afin d'éviter toute élévation trop importante de la pression liée à l'expansion dans le circuit sanitaire, il est indispensable de prévoir un groupe de sécurité (ou une soupape) taré à 7 bar si l'alimentation eau froide de la chaudière intègre un clapet antiretour ou un réducteur de pression.
L'écoulement du groupe ou de la soupape doit être raccordé à une mise à l'air libre.
Un vase d'expansion « spécial sanitaire » de faible capacité (0,5 l) peut compléter ce dispositif limitant ainsi l'écoulement d'eau.
- **Mitigeurs thermostatiques** : Pour éviter tout dysfonctionnement de la distribution d'eau chaude ainsi que d'éventuels entartrages prématurés, il est indispensable d'équiper les mitigeurs de clapets anti-retour sur l'eau froide et l'eau chaude.
- **Marche en thermosiphon** : Lorsque la chaudière est posée à un niveau inférieur à celui des radiateurs il y a lieu de prévoir un clapet antithermosiphon au départ de la chaudière. Il empêchera la circulation naturelle du fluide par différence de densité.

NOMENCLATURE



- 1- Purgeur manuel orientable (purge rapide)
- 2- Vanne 3 voies
- 3- Circulateur
- 4- Vanne d'isolement retour
- 5- Vanne d'isolement départ
- 6- DAT
- 7- Bloc gaz de sécurité 2 électrovannes
- 8- Electrodes

- 9- Soupape de sécurité chauffage
- 10- RTA
- 11- Robinet de vidange sanitaire
- 12- Vidange chauffage
- 13- Vase d'expansion
- 14- Boîtier de contrôle
- 15- Boîtier de raccordement
- 16- Sécurité de surchauffe

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

	Unité	PRESTIGE 23	PRESTIGE 30
Type		B11 BS	B11 BS
Catégorie		II 2E+3P	II 2E+3P
Puissance	kW	23	30
Débit calorifique	kW	25,05	32,67
Débit gaz Lacq G20 (20 mbar)	m ³ /h	2,65	3,46
Débit gaz Groningue G25 (25 mbar)	m ³ /h	2,82	3,68
Débit gaz Propane G31 (37 mbar)	kg/h	1,95	2,54
Débit sanitaire ΔT 30 K	l/min	12,5	15
Pression maxi ECS	bar	10	10
Pression maxi chauffage	bar	3	3
Température maxi chauffage	°C	85	85
Alimentation électrique	V	230	230
Capacité vase	l	18	18
Capacité installation *	l	250	250

* Ces chiffres ne sont pas théoriques mais correspondent à la réalité constatée sur les installations.

GARANTIE

Nos chaudières sont garanties un an contre tout défaut de fabrication dans une limite de 18 mois à compter de la date de notre facturation, à la condition qu'elles aient été mises en oeuvre et installées conformément aux règles de l'art et normes en vigueur.

Sont exclus de cette garantie tous les incidents dus à une utilisation défectueuse ou anormale.

L'utilisateur bénéficie en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du code civil.

GARANTIE LONGUE DURÉE

Lorsque l'installation et l'entretien sont assurés par un professionnel qualifié, notre garantie peut être portée à :

- **5 ans** pour le corps de chauffe et brûleur.
- **2 ans** pour les autres composants.

Pour en bénéficier, notre garantie longue durée doit être demandée par l'installateur pour son client .

Il est indispensable de nous retourner la carte de garantie complétée pour que la demande soit enregistrée.

